



**HAL**  
open science

# LE SERVICE CIVIL : UN ESPACE DE SOCIALISATION POLITIQUE ? L'EXEMPLE D'UNIS-CITÉ

Valérie Becquet

► **To cite this version:**

Valérie Becquet. LE SERVICE CIVIL : UN ESPACE DE SOCIALISATION POLITIQUE ? L'EXEMPLE D'UNIS-CITÉ. Agora débats/jeunesses, 2008, La liberté d'association au regard de l'adhésion des mineurs, 47, pp.58-69. 10.3917/agora.047.0058 . hal-03147436

**HAL Id: hal-03147436**

**<https://hal.science/hal-03147436>**

Submitted on 28 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LE SERVICE CIVIL : UN ESPACE DE SOCIALISATION POLITIQUE ? L'EXEMPLE D'UNIS-CITÉ

[Valérie Becquet](#)

Presses de Sciences Po | « [Agora débats/jeunesses](#) »

2008/1 N° 47 | pages 58 à 69

ISSN 1268-5666

ISBN 9782296054714

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2008-1-page-58.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## LE SERVICE CIVIL : UN ESPACE DE SOCIALISATION POLITIQUE ? L'EXEMPLE D'UNIS-CITÉ

Présenté comme une réponse aux événements urbains de l'automne 2005, le service civil volontaire est créé en mars 2006. Construit comme un socle commun à différents dispositifs, il offre la possibilité à des jeunes d'effectuer des missions d'intérêt général pour une période allant de six à douze mois dans la perspective de contribuer à leur insertion professionnelle et citoyenne. À partir des premiers résultats d'une enquête longitudinale réalisée auprès de la promotion 2006-2007 des volontaires d'Unis-cité, l'article s'intéresse à la dimension citoyenne du service et examine, plus particulièrement, la socialisation politique qui s'opère dans ce cadre.

Valérie Becquet

Maître de conférences en sociologie à l'IUFM de Versailles/université de Cergy-Pontoise et chercheure associée au Centre de sociologie des organisations (Sciences-Po/CNRS)

Centre de sociologie des organisations

19, rue Amélie

75007 Paris

Courriel : [becquetv@club-internet.fr](mailto:becquetv@club-internet.fr)

Créé en mars 2006, le service civil volontaire se voit conférer une double mission : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, en leur permettant d'acquérir des compétences et de préparer leur projet professionnel, et encourager leur engagement, en leur proposant de réaliser des missions d'intérêt général<sup>1</sup> et une formation à la citoyenneté. Ainsi défini, il contribuerait à la socialisation à la fois professionnelle et politique des jeunes. C'est cette seconde dimension que cet article souhaite examiner en s'appuyant sur les premiers résultats d'une enquête quantitative réalisée en 2006-2007 auprès des volontaires de l'association Unis-cité. Cette dimension apparaît de manière précise dans les textes qui définissent le contenu du service. D'une part, elle est considérée comme inhérente à « l'exécution de la mission d'intérêt général confiée au jeune<sup>2</sup> » et, d'autre part, elle fait l'objet d'une formation spécifique, une « formation aux valeurs civiques », d'une journée par mois de service accompli, qui porte sur la « connaissance des principes et des valeurs des institutions et des lois qui fondent la République française » et sur la « compréhension des règles de la vie en collectivité ». De plus, elle est largement valorisée par Unis-cité, cette association se donnant entre autres comme objectif de « promouvoir la citoyenneté active<sup>3</sup> ». Ainsi, tant du côté du dispositif institutionnel que de celui de la structure d'accueil, les objectifs et les contenus dessinent un cadre d'engagement propice à l'acquisition de compétences mobilisables dans le champ de la citoyenneté et à la construction des comportements s'y référant, et de ce fait inscrivent les volontaires dans un processus de socialisation politique<sup>4</sup>. Mais au-delà du cadrage de l'expérience volontaire, dans quelle mesure le service civil volontaire contribue-t-il à ce processus ? Et quelles dimensions de la citoyenneté sont directement influencées par cette expérience ? À partir des résultats de l'enquête, il est possible d'apporter une première série de réponses en repérant, entre le début et la fin du service, des déplacements d'opinions et d'attitudes chez les volontaires. L'analyse proposée ne porte pas sur l'ensemble des variables étudiées mais privilégie certaines dimensions de la socialisation politique. Il sera ainsi question, d'un côté, de la connaissance des institutions et de la confiance que leur accordent les volontaires, en référence au contenu de la « formation aux valeurs civiques » et, de l'autre, de la participation politique et de l'engagement dans des organisations collectives, en référence à la « citoyenneté active ».

<sup>1</sup> La notion d'intérêt général est conjointe au service civil volontaire et au contrat de volontariat associatif, support juridique du service civil volontaire lorsque celui-ci s'effectue dans le secteur associatif et sur le territoire national. Voir l'article 52 de la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances et l'article 1 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

<sup>2</sup> Les citations sont extraites de la charte du service civil volontaire. Annexe n° 1 de l'arrêté du 21 août 2006 fixant, d'une part, les dispositions de la charte du service civil volontaire et, d'autre part, les modèles de brevet de service civil volontaire et de carte d'identité « service civil volontaire ». Le cadre du service civil volontaire est défini par le décret n° 2006-838 du 12 juillet 2006 relatif au service civil volontaire.

<sup>3</sup> Charte d'Unis-cité (2003). Avant la création du service civil volontaire, Unis-cité proposait un « programme de sensibilisation citoyenne » qui représentait environ 10 % du temps de service et avait pour objectif de « réfléchir au sens et au contexte des actions menées en tant que volontaire ».

<sup>4</sup> La socialisation politique désigne le processus d'acquisition des normes et des comportements politiques et constitue l'une des dimensions de la socialisation des individus concourant à leur intégration dans la société. Son analyse a donné lieu à des approches théoriques relativement différentes, visant, entre autres, à repérer les institutions, acteurs et éléments y participant et les comportements en résultant. Voir Percheron, 1993, et le numéro de la *Revue française de science politique* (2002) consacré à ce sujet.

### Le service civil volontaire

Les volontaires d'Unis-cité s'inscrivent dans un double dispositif : le service civil volontaire, qui définit un cadre d'activité, et le contrat de volontariat associatif, qui définit un statut juridique. Le service civil volontaire a été créé par la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006. Il s'agit d'un label qui agrège des dispositifs hétérogènes (voir l'introduction du dossier). Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus justifiant d'une résidence régulière et continue de plus d'un an en France et dure entre six et douze mois. Il s'effectue dans le cadre de « missions d'accueil [...] exercées par des personnes morales de droit public ou de droit privé ayant une mission d'intérêt général ou d'insertion professionnelle ». Le volontaire doit être suivi par un tuteur et bénéficier d'une « formation aux valeurs civiques » et d'un accompagnement à l'insertion professionnelle. Les organismes d'accueil agréés « service civil volontaire » reçoivent un financement de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Le service civil volontaire à Unis-cité est effectué dans le cadre du contrat de volontariat associatif. Ce contrat de droit privé a été créé par la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006. Il permet à des associations de droit français et à des fondations reconnues d'utilité publique de recruter des volontaires pour une durée de vingt-quatre mois maximum.

### Unis-cité

L'association Unis-cité a été créée en 1994 et a développé un service civil volontaire en équipes. Elle propose aux jeunes âgés de 18 à 25 ans de consacrer six ou neuf mois à la réalisation de projets d'intérêt collectif. Mobilisés en équipes de huit jeunes de toutes origines sociales et culturelles et de tous niveaux scolaires, les volontaires interviennent au sein d'associations partenaires d'Unis-cité opérant dans des secteurs variés (lutte contre l'échec scolaire, contre l'isolement des personnes âgées, pour développer la cohésion sociale dans les quartiers, favoriser la compréhension interculturelle et, plus généralement, combattre toutes les formes d'exclusion et de discrimination). En 2006-2007, elle accueillait environ 600 volontaires. Cette année, ils devraient être 1200 répartis entre les différentes antennes d'Unis-cité (23 départements couverts) et réaliser près de 600 missions d'intérêt général (source : Unis-cité, octobre 2007).

### L'enquête auprès des volontaires

Cet article s'appuie sur les premiers résultats d'une enquête longitudinale menée auprès de la promotion 2006-2007, soit 515 volontaires répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. Conçue en collaboration avec Unis-cité, elle vise à dresser le portrait de cette population et à analyser les effets de l'expérience du service sur les pratiques et les trajectoires individuelles. Elle comporte trois phases complémentaires. Au début du service, un premier questionnaire a été adressé aux volontaires, dont l'objectif était de connaître leur profil, leurs motifs d'engagement, leurs expériences citoyennes et professionnelles et leur perception des effets éventuels du service sur plusieurs dimensions. Un deuxième questionnaire (Q1 bis) a été rempli quelques semaines plus tard. Il consistait en l'auto-évaluation d'une série de capacités (savoir-être et savoir-faire). À la fin du service, les volontaires ont complété un autre questionnaire centré sur l'expérience du service, sur les bénéfices retirés et sur leurs projets pour l'année à venir. Un dernier questionnaire leur a été adressé six mois après leur service afin de connaître leur situation et de les interroger à nouveau sur l'impact de leur expérience. À ce jour, seules les données issues des deux premières phases sont disponibles.

## DES VOLONTAIRES DOTÉS D'UNE EXPÉRIENCE POLITIQUE CONTRASTÉE

Afin d'analyser les processus de socialisation politique à l'œuvre dans l'expérience volontaire, il convient dans un premier temps de s'arrêter sur les pratiques et les compétences citoyennes des volontaires au début du service civil volontaire. Ces derniers détiennent en effet un capital politique qui résulte à la fois d'héritages familiaux et d'expériences antérieures. Ces dimensions sont abordées dans le premier questionnaire au travers d'une série de questions traditionnellement mobilisées pour analyser l'expérience politique<sup>5</sup>. Elles permettent d'analyser celle des volontaires et de la resituer dans un continuum plus général en comparant les résultats obtenus avec ceux d'autres enquêtes sur les jeunes. Cette comparaison est particulièrement instructive, compte tenu des caractéristiques sociales et culturelles des volontaires. Les modalités de recrutement privilégiées par Unis-cité conduisent en effet à sélectionner des jeunes issus d'horizons variés : 34,8 % sont titulaires d'un diplôme infrabac, 35,5 % du bac et 24,7 % d'un diplôme suprabac. Avant leur service, ils étaient soit étudiants (30,3 %), soit salariés (10,2 %), soit à la recherche d'un emploi (54,4 %)<sup>6</sup>. Sans pour autant considérer que la population des volontaires est à l'image de celle des jeunes, elle en est plus proche que de celle des jeunes bénévoles ou militants à laquelle elle pourrait intuitivement être comparée<sup>7</sup>. Cette hétérogénéité rend par conséquent l'examen de la socialisation politique particulièrement intéressant. Dans le cas des militants, il est en effet parfois difficile de dégager ce qui relève des héritages de ce qui relève de l'expérience d'engagement proprement dite alors que, dans le cas présent, le déplacement des opinions et des attitudes peut éventuellement être plus directement imputé au service civil<sup>8</sup>. Trois dimensions de leur expérience politique sont examinées : leur comportement électoral, leur rapport aux institutions et leur participation à des organisations collectives.

Interrogés sur leur participation à trois élections, les volontaires en âge de voter ont eu des comportements proches de ceux des jeunes âgés de 18 à 24 ans. Le taux de participation est en effet identique pour le référendum sur la Constitution de 2005, soit 69 %, et supérieur pour les élections régionales de 2004, 59 % pour les volontaires contre 48 %<sup>9</sup>, et pour les élections présidentielles de 2002, 69,3 % contre 66 %. Le vote est considéré par les volontaires comme un devoir citoyen (67 %), ce qui traduit une vision relativement normative de cet acte. Seuls 22 % d'entre eux le définissent comme une manière d'agir sur le monde. Cette opinion

<sup>5</sup> Dans le premier questionnaire, les volontaires ont été interrogés sur leurs pratiques politiques, associatives, protestataires et d'information, sur leur confiance dans les institutions, sur leur rapport à certains événements et, pour ce qui concerne la sphère familiale, sur les pratiques associatives de leurs parents et l'intensité des discussions sur l'actualité et la politique avec leurs proches. Dans le questionnaire Q1bis, ils ont été interrogés sur tout un ensemble de compétences, comme par exemple les capacités à argumenter ou défendre leurs opinions ou à s'informer, mobilisables dans le champ de la citoyenneté. Voir Talpin, 2006.

<sup>6</sup> Précisons également que 47,7 % des volontaires sont des hommes et 58,3 % des femmes et que 24,2 % ont entre 18 et 20 ans, 45,7 % entre 21 et 23 ans et 30,1 % 23 ans et plus.

<sup>7</sup> Les bénévoles et les militants, quel que soit leur âge, se distinguent souvent du reste de la population par leur niveau social et leur niveau de qualification. Voir Agrikoliansky, Sommier, 2005 ; Becquet, 2004 ; Prouteau, Wolff, 2004.

<sup>8</sup> Siméant, 2003.

<sup>9</sup> Les taux de participation électorale des 18-24 ans sont issus de Muxel, 2007, pp. 139-140.

fait écho à l'attachement des jeunes à cette pratique<sup>10</sup>. Chez les volontaires, la définition du vote est indépendante de la participation électorale. Il n'est pas remis en cause en tant que tel mais son efficacité politique est en revanche relativisée. Elle l'est plus fréquemment chez les volontaires abstentionnistes, qui traduisent en acte leurs doutes à ce sujet. Tout comme les autres jeunes, mais dans une proportion inférieure, les volontaires éprouvent des difficultés à se positionner politiquement. Si 62 % d'entre eux se situent sur l'axe gauche/droite, principalement à gauche (54 %), le reste des volontaires refuse de se positionner (20,4 %) ou déclare ne pas savoir (17,6 %)<sup>11</sup>. Le refus de se positionner peut être interprété comme une volonté de ne pas révéler ses opinions politiques ou comme une absence de positionnement. Les volontaires « positionnés » ont tendance à être moins abstentionnistes que les volontaires « non positionnés ». Ainsi, parmi ceux en âge de voter, le taux de participation des volontaires « positionnés » est de 68,4 % pour le référendum de 2005 contre 50 % de ceux ayant choisi l'item « refus de se positionner » et 49,3 % de ceux ayant répondu ne pas savoir. L'écart entre les volontaires est quasiment similaire pour les élections régionales de 2004 : 60 % contre respectivement 47,8 % et 29,1 %. Ainsi, à l'instar des jeunes, les volontaires légitiment le vote, qu'ils perçoivent comme un devoir, mais se mobilisent inégalement pour les élections et ne parviennent pas toujours à se situer sur l'axe gauche/droite. À ce sujet, ils se distinguent entre eux avec, d'un côté, des volontaires positionnés à gauche et votant, et, de l'autre, des volontaires plutôt non positionnés et plus fréquemment abstentionnistes.

La seconde dimension examinée est le rapport aux institutions mesuré par un indicateur de confiance. Pour Anne Muxel, ce rapport informe sur la manière dont les jeunes perçoivent les « différents pôles de pouvoir et de décision » de la société et s'orientent en leur sein<sup>12</sup>. Il témoigne plus globalement de la légitimité accordée aux institutions. Les volontaires ont une confiance plutôt faible dans la majorité des institutions proposées dans le questionnaire<sup>13</sup>. Les institutions publiques nationales sont les plus critiquées. 54,6 % des volontaires ont une confiance faible dans l'Assemblée nationale et 55,6 % dans le Sénat contre 67,3 % pour le gouvernement et 70,8 % pour le président de la République. Le jugement est en revanche moins sévère concernant les niveaux local et européen. Les institutions européennes et la mairie obtiennent des scores très proches : 43 % de confiance faible et 25 % de confiance moyenne. Pour ce premier ensemble, en dehors de la confiance dans le gouvernement qui est plus faible, les réponses des volontaires correspondent à celles des jeunes en général<sup>14</sup>. En revanche, les volontaires se distinguent au sujet de leur confiance dans les médias et dans les organisations col-

<sup>10</sup> Muxel, 2007.

<sup>11</sup> Au printemps 2006, 43 % des 18-30 ans se considèrent comme n'étant « ni de gauche ni de droite ». Donnée issue du *Baromètre politique français (2006-2007)*, CEVIPOF – ministère de l'Intérieur, citée dans Muxel, Le Hay, 2006, p. 3.

<sup>12</sup> Muxel, « La perception de l'univers politique », 2001, p. 125. Voir aussi Bréchon, « Une jeunesse globalement peu contestataire », 2002.

<sup>13</sup> La confiance dans les institutions était mesurée sur une échelle allant de 1 à 10. Les réponses allant de 1 à 4 ont été recodées en « confiance faible », celles de 5 à 6 en « confiance moyenne » et celles de 7 à 10 en « confiance élevée ».

<sup>14</sup> En novembre 2004, 54 % des 15-25 ans avaient une confiance faible dans le gouvernement (Muxel, Riou, Le Hay, 2005, p. 45).

lectives. Ils sont plus critiques que les jeunes à l'égard des médias. 66 % des volontaires ont une confiance faible dans la télévision contre la moitié des jeunes et 38,8 % ont une confiance faible dans la presse contre 20 % des jeunes<sup>15</sup>. Au sujet de la presse, leur avis est moins tranché puisque 39,6 % déclarent une confiance moyenne et 19 % une confiance élevée. Concernant les organisations collectives, alors qu'il est fréquent d'opposer la confiance dans les partis politiques et les syndicats, généralement faible, à celle dans les associations, plutôt élevée, les réponses des volontaires n'entérinent pas cette bipolarité. À l'image des jeunes, 65,5 % des volontaires témoignent d'une confiance faible dans les partis politiques<sup>16</sup>. En revanche, ils ont une vision plus positive des syndicats. Seul un tiers d'entre eux déclarent une confiance faible contre la moitié des jeunes<sup>17</sup>. Quant aux associations, elles font l'objet de jugements très positifs : 75 % des volontaires ont une confiance élevée contre un peu moins de la moitié des jeunes<sup>18</sup>. Leur engagement dans un service civil, qui s'effectue au sein d'associations, explique probablement un tel niveau de confiance. Ils légitiment *a priori* l'espace au sein duquel ils vont agir au cours des mois qui suivent. Les associations sont en effet, le plus souvent par opposition aux partis politiques, appréhendées comme des « concrétiseurs de l'action<sup>19</sup> ». Ainsi, alors que le jugement des volontaires sur les institutions publiques et les partis politiques rejoint les tendances observées au sujet des jeunes, ils ont une vision plus positive des syndicats et surtout des associations. Ce résultat est également à mettre en perspective avec leur expérience d'engagement antérieure. Le taux de confiance dans les associations est en effet plus élevé chez les volontaires qui avaient une activité bénévole avant le début de leur service : 80,5 % de confiance élevée contre 73,5 % chez les non-bénévoles.

À ce sujet, les volontaires étaient interrogés sur leur participation à des organisations collectives au cours de l'année précédant leur service civil (2005-2006). 44,8 % des volontaires étaient adhérents d'une ou plusieurs associations, ce qui est proche du taux de participation des jeunes Français<sup>20</sup>. À l'identique, ils adhèrent principalement aux associations sportives (35,7 %) et culturelles (35,2 %). En revanche, ils sont nettement plus nombreux à fréquenter les associations de solidarité (22,9 %), à but humanitaire (18,9 %) et les associations locales de jeunes (14,1 %), le taux d'adhésion à ces associations ne dépassant généralement pas 10 %. L'activité bénévole des volontaires est nettement plus importante que celle des jeunes, s'élevant à 42,2 % contre 25 % pour les 18-30 ans<sup>21</sup>. Comparée à

<sup>15</sup> Muxel, « La perception de l'univers politique », 2001, p. 130. Les données datent de 1998.

<sup>16</sup> En novembre 2004, 65 % des 15-25 ans ont peu ou pas confiance dans les politiciens et 58 % dans les partis politiques (Muxel, Riou, Le Hay, 2005, p. 45).

<sup>17</sup> Muxel, « La perception de l'univers politique », 2001, p. 130.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *15-35 ans : les individualistes solidaires*, 2007.

<sup>20</sup> Becquet, 2004. Voir aussi Roudet, Tchernia, 2002.

<sup>21</sup> *Ibid.*

l'adhésion, cette activité s'effectue autant dans le secteur culturel (36,5 %), davantage dans les secteurs de la solidarité et de l'humanitaire mais moins fréquemment dans le secteur sportif (18 %). Elle est régulière pour 42,2 % d'entre eux (hebdomadaire) et davantage ponctuelle pour les autres (mensuelle pour 14 %, pluriannuelle pour 29,6 % et annuelle pour 14,3 %). Le lien entre l'adhésion et l'activité bénévole met en évidence que, parmi les volontaires investis, 52 % sont à la fois adhérents et bénévoles et 22 % ont une activité bénévole sans être pour autant adhérents. Cette dernière situation est plus fréquente dans les secteurs de la solidarité et de l'humanitaire alors que l'activité bénévole dans les secteurs sportifs et culturels s'accompagne souvent d'une adhésion. Les volontaires apparaissent donc relativement engagés, que ce soit dans des organisations collectives ou en dehors. Sur cette dimension, ils se distinguent des jeunes mais aussi entre eux, une partie des volontaires ayant déjà une expérience alors qu'une autre porte un jugement positif sur les associations sans pour autant avoir été active en leur sein.

L'examen de ces dimensions de l'expérience politique montre que les volontaires se différencient peu des autres jeunes sur plusieurs points. Ils s'en rapprochent principalement au niveau des comportements électoraux, du positionnement politique, du rapport aux institutions publiques et aux partis politiques et de l'adhésion aux associations. En revanche, ils s'en éloignent nettement pour ce qui est de la confiance dans les médias, les syndicats et les associations, et de l'activité bénévole. Sur ce dernier élément, les volontaires se distinguent aussi entre eux, des jeunes ayant déjà une expérience d'engagement côtoyant des jeunes peu ou pas expérimentés, voire en retrait du monde politique. La présence de ces trois profils renvoie directement à la composition sociale de la population étudiée. En effet, les lignes de fractures sociales identifiées par Anne Muxel au sujet des jeunes<sup>22</sup> se retrouvent chez les volontaires. Ainsi, on constate une expérience politique plus dense chez les volontaires diplômés du supérieur qui étaient, avant le début du service, encore étudiants que chez les volontaires peu ou pas diplômés qui étaient à la recherche d'un emploi<sup>23</sup>. Ces derniers sont plus distants de la politique, ont moins confiance dans les institutions et ont souvent des expériences d'engagement moins importantes, voire inexistantes. Cet écart entre les volontaires laisse supposer que la contribution du service à la socialisation politique sera plus importante chez les plus éloignés de la politique ou les moins expérimentés que chez les autres. Or, interrogés au début de leur service quant à son éventuelle influence sur leur orientation politique, leur connaissance des institutions et leur compréhension des phénomènes sociaux, ces volontaires éprouvent davantage de difficultés à évaluer les bénéfices qu'ils peuvent en retirer alors que les volontaires plus aguerris les perçoivent plus nettement.

### **DES VOLONTAIRES PLUS POLITISÉS, INFORMÉS ET POTENTIELLEMENT ENGAGÉS**

Si le service civil volontaire agit, au regard de ses objectifs et de son contenu, comme une matrice de socialisation politique, les résultats du questionnaire rempli par les volontaires au terme de leur engagement sont censés faire apparaître

<sup>22</sup> Muxel, 2007 ; Muxel, Le Hay, 2006.

<sup>23</sup> Une typologie des volontaires intégrant ces variables est en cours d'élaboration.

des changements d'opinions et d'attitudes au niveau des différentes dimensions préalablement examinées. Pour le mesurer, les volontaires étaient, d'une part, invités à répondre à des questions similaires au premier questionnaire et, d'autre part, interrogés à la fois sur l'influence du service en tant que tel, sur l'évolution de certaines compétences et pratiques, et sur leurs velléités d'engagement. À partir de leurs réponses, il est possible de repérer plusieurs déplacements qui mettent en évidence que l'expérience volontaire agit sur des dimensions relativement précises. Elle semble en effet contribuer à la clarification des opinions politiques, à l'acquisition de connaissances et à la construction d'un potentiel d'engagement dans la vie associative.

***Le service a clairement permis une ouverture à d'autres secteurs que ceux habituellement investis par les jeunes.***

Alors que 78 % des volontaires estiment que l'influence du service sur leurs orientations politiques est faible, ils parviennent davantage qu'au début de leur service à se positionner sur l'axe gauche/droite. Désormais, seuls 5,2 % d'entre eux déclarent ne pas savoir contre 17,6 % au début du service. En fait, un double déplacement s'est opéré. Tout d'abord, une partie des volontaires refusant de se positionner affirment leurs choix (38,2 %). Pour ceux-là, soit leurs opinions politiques ont été renforcées ou légitimées au cours de leur service, soit ils acceptent désormais de les révéler, le service étant terminé. Ensuite, près de la moitié des volontaires qui disaient ne pas savoir se positionner sur l'axe gauche/droite y parviennent désormais contre 36,4 % refusant de le faire ou 14,5 % ne sachant toujours pas. Pour ceux-là, les opinions politiques se sont probablement clarifiées au contact des autres volontaires. Ainsi, alors que le service n'est pas associé à un processus de politisation et que les choix partisans sont incertains chez les jeunes, on constate un déplacement des attitudes des volontaires. Il reste que le gain réel de politisation apparaît faible puisqu'il ne concerne vraiment que les volontaires qui au départ déclaraient ne pas savoir et parviennent à faire un choix à l'arrivée. De plus, il n'est pas imputé au service lui-même mais résulte probablement davantage d'autres processus, en particulier le fait que les volontaires aient discuté entre eux de politique et, plus globalement, que des élections aient eu lieu en 2007. Le taux de participation à cette élection est d'ailleurs particulièrement élevé, puisque 90 % des volontaires déclarent avoir voté aux deux tours.

Au sujet du rapport aux institutions, les volontaires témoignaient, au début de leur service, d'une confiance plutôt faible ou relative dans celles-ci, sauf dans le cas des associations, et considéraient dans leur grande majorité (70,7 %) que le service pouvait avoir un impact fort sur la connaissance qu'ils en ont, pouvant laisser supposer l'existence d'un lien entre ces deux dimensions. Au terme de leur service, la moitié des volontaires estiment que le service a effectivement eu une forte influence sur leur connaissance des institutions. Cette appréciation générale mérite d'être relativisée par les réponses apportées par les volontaires sur leur connaissance du rôle de certaines institutions. Ils ont en effet plutôt tendance à considérer que celle-ci ne s'est « pas vraiment », pour reprendre l'item proposé, améliorée. Cette réponse ne signifie pas une absence d'apport mais plutôt un apport considéré comme partiel, probablement au regard de ce qu'ils savaient au préalable à leur sujet. En revanche, pour une autre partie des volontaires et à un

degré différent selon l'institution citée, le bénéfice est réel. Par exemple, 47,6 % estiment mieux connaître le rôle des collectivités territoriales, 34 % celui des institutions européennes et 29 % celui du gouvernement. Ces acquis sont directement imputés au service : la très grande majorité des volontaires considérant mieux connaître leur rôle affirment que son influence a été forte. Mais, au-delà de la connaissance du rôle des institutions, les réponses des volontaires mettent en évidence qu'ils pensent mieux comprendre le fonctionnement de la société et que le service a eu un impact élevé sur leur connaissance des faits sociaux (70 %). Si ces acquis sont imputables à l'activité volontaire, ils méritent également d'être mis en perspective avec une intensification au cours du service de leurs pratiques d'information. Celles-ci sont généralement considérées comme concourant à la socialisation politique du fait qu'elles participent en tant que telles à la construction des opinions et du rapport à la société<sup>24</sup>. Ainsi, 56,6 % déclarent s'informer davantage qu'avant leur service contre 32 % « pas vraiment ». Si, au début de leur service, les volontaires citaient la télévision comme principal canal d'information, la moitié d'entre eux considèrent avoir découvert de nouvelles sources d'information, comme les publications associatives (71 %), les conférences ou les rencontres (49,7 %) et Internet (38,8 %). Pourtant, ces acquis ne contribuent pas nécessairement à une augmentation de la confiance dans les institutions. Pour la plupart des institutions, la confiance se maintient ou diminue. Ainsi, environ la moitié des volontaires ont une confiance équivalente à celle exprimée lors de l'entrée du service dans les institutions suivantes : le gouvernement, l'Assemblée nationale, le Sénat, les institutions européennes, la télévision, les partis politiques et les syndicats. En revanche, l'image de certaines d'entre elles s'est améliorée. C'est le cas des institutions européennes, de la mairie, de la presse et des syndicats pour une minorité de volontaires et des associations pour la majorité d'entre eux (67,7 %). Ce sont donc celles qui bénéficiaient déjà d'un capital de confiance moyen ou élevé qui, au terme du service, voient celui-ci augmenter.

Le troisième déplacement concerne la vie associative et plus particulièrement les velléités d'engagement. 84,4 % des volontaires estiment que le service a eu une forte influence sur leur connaissance de la vie associative et 69,6 % sur leur envie d'agir. Ainsi, le fait d'avoir effectué leur service civil au sein d'une association et, dans ce cadre, réalisé des projets au sein de différentes associations partenaires a clairement contribué à améliorer leur connaissance de ce secteur et à ce qu'ils souhaitent continuer à s'y investir. À ce sujet, les volontaires ont été interrogés sur les liens qu'ils désiraient ou non maintenir avec les structures qu'ils ont fréquentées au cours des mois précédents et sur leur envie d'adhérer ou de devenir bénévoles. Dans leur grande majorité, ils ont l'intention de se tenir informés des activités des associations rencontrées (60 %), mais peu d'entre eux ont envie de s'y investir en y adhérant (6,5 %) ou y devenant bénévoles (12,4 %). En revanche, au-delà de ces associations, les volontaires expriment une forte intention d'adhérer à une association (69,4 %) et de devenir bénévoles (83,3 %). Ainsi, si les associations fréquentées leur ont permis de découvrir ce secteur et d'y agir, ce n'est pas en leur sein que les volontaires envisagent d'inscrire leurs engage-

<sup>24</sup> Muxel, *L'expérience politique des jeunes* et « La perception de l'univers politique », 2001.

ments futurs. Cette prise de distance n'est pas nécessairement négative. Elle peut renvoyer aux types de structures au sein desquels les volontaires interviennent (par exemple le fait qu'elles soient professionnalisées ou éloignées de leur domicile), aux projets qu'ils réalisent en leur sein, ou encore traduire une volonté de différencier leurs expériences en choisissant un autre espace d'engagement. Les secteurs que les volontaires souhaitent investir sont d'ailleurs relativement proches

***Les volontaires restent critiques à l'égard des institutions, voire le sont davantage parce que plus informés.***

de ceux côtoyés au cours de leur service. Ceux de la solidarité de proximité et de l'humanitaire sont cités par plus de 50 % des volontaires et ceux de l'animation locale et de la défense de l'environnement par plus de 20 %. Le service a clairement permis une ouverture à d'autres secteurs que ceux habituellement investis par les jeunes. Mis en perspective avec les pratiques associatives de départ, les changements sont cette fois-ci relativement importants et directement imputés au service. Concernant les volontaires qui étaient adhérents ou bénévoles au début de leur service, leurs réponses mettent en évidence une volonté de perpétuer leur engagement antérieur en continuant à être adhérents ou bénévoles, ou de l'intensifier en passant de l'adhésion au bénévolat. Ainsi, 76 % des adhérents et 86 % des bénévoles au début de leur service souhaitent le rester et 88 % des adhérents souhaitent s'engager davantage en devenant bénévoles. Pour ceux qui n'étaient pas investis dans une association, les velléités de participation ne sont pas négligeables : 81 % des volontaires n'ayant pas d'activité bénévole auparavant souhaitent en avoir une au terme de leur service. L'influence sur l'envie d'agir est donc bien réelle. Le passage à l'acte pouvant se réaliser plus tardivement, il pourra aussi, dans une certaine mesure, être apprécié grâce au questionnaire envoyé aux volontaires six mois après la fin de leur service.

Au terme de cette première analyse des résultats de l'enquête réalisée auprès des volontaires d'Unis-cité, il est possible de considérer que le service civil volontaire concourt à leur socialisation politique. En mettant en perspective les opinions et les attitudes à l'entrée et à la fin du service, plusieurs changements se repèrent. Premièrement, on constate une clarification des opinions politiques conduisant davantage de volontaires à se positionner et pouvant, par la suite et compte tenu de la légitimité que ceux-ci accordent au vote, se répercuter sur leur participation électorale. Deuxièmement, ils ont acquis tout un ensemble de connaissances sur les institutions et les faits de société, mais à des degrés variables, et la compréhension du fonctionnement de la société s'est améliorée. Cette amélioration des compétences s'accompagne d'une intensification et d'une diversification des pratiques d'information. Ainsi, les volontaires se sont effectivement formés au cours de leur service. En revanche, cette formation ne conduit pas à une hausse globale de leur confiance dans les institutions, sauf en ce qui concerne les associations. Les volontaires restent critiques à l'égard des institutions, voire le sont davantage parce que plus informés. Enfin, troisièmement, une envie de maintenir une activité bénévole une fois le service terminé a été clairement affirmée. Si, pour les volontaires déjà engagés, elle s'inscrit dans la continuité de leur parcours, pour les autres, elle constitue une modification importante. Au terme de leur service, les

volontaires ont effectivement accentué leurs compétences politiques et ont construit des comportements potentiellement propices à l'exercice de la citoyenneté. Le fait que les volontaires aient au départ une expérience politique relativement proche de celle des jeunes en général, sauf sur certains points comme l'activité bénévole, permet de mettre directement en relation ces changements avec l'expérience volontaire. Certes, d'eux-mêmes, ils ne les imputent pas toujours au service en tant que tel, en particulier en ce qui concerne les orientations politiques. Il est donc nécessaire d'approfondir leur lien avec d'autres composantes du service, comme le travail en équipe, qui induit des discussions sur l'actualité et la politique entre les volontaires, ou les associations fréquentées et, en leur sein, les projets réalisés, qui peuvent contribuer à les sensibiliser à certaines thématiques ou plus globalement à des phénomènes extérieurs au service. Il est également important de revenir sur les différences d'héritages et d'expériences antérieures entre les volontaires afin de mieux préciser les bénéfices qu'ils retirent du service en fonction de celles-ci. Au premier abord, les données laissent apparaître que les plus distants au départ retirent de réels bénéfices sur certains aspects mais que ces bénéfices sont aussi liés à la satisfaction exprimée à l'égard de l'expérience vécue. L'élaboration d'une typologie des volontaires permettra de clarifier ces aspects. Pour conclure, de tels constats sur la socialisation politique appellent également une réflexion plus fine sur la conception de la citoyenneté et sur la figure du citoyen portées par le service civil volontaire afin de mieux appréhender les enjeux de ce cadre d'engagement.

### Bibliographie

- AGRIKOLIANSKY E., SOMMIER I. (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, La Dispute, Paris, 2005.
- BECQUET V., « Les jeunes et la vie associative : attraits et usages », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, n° 294, novembre 2004, pp. 63-73.
- BECQUET V., *Les conditions de l'engagement et de la prise de responsabilité par des jeunes au sein d'une association*, Mouvement rural de jeunesse chrétienne, Paris, novembre 2005.
- BRÉCHON P., « Moins politisés, mais plus protestataires », in GALLAND O., ROUDET B. (dir.), *Les valeurs des jeunes : tendance en France depuis 20 ans*, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses », Paris/Marly-le-Roi, 2002, pp. 61-75.
- BRÉCHON P., « Une jeunesse globalement peu contestataire », in GALLAND O., ROUDET B. (dir.), *Les valeurs des jeunes : tendance en France depuis 20 ans*, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses », Paris/Marly-le-Roi, 2002, pp. 135-148.
- COULOURN T., JOSSIN A., « Représentations et présentations de soi des militants altermondialistes », in AGRIKOLIANSKY E., SOMMIER I. (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, La Dispute, Paris, 2005, pp. 127-155.
- MUXEL A., *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences-Po, Paris, 2001.
- MUXEL A., « La perception de l'univers politique », in MUXEL A., CACOUAULT M. (dir.), *Les jeunes d'Europe du Sud et la politique : une enquête comparative France, Italie, Espagne*, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », Paris, 2001, pp. 101-132.
- MUXEL A., « Les jeunes et la politique », in PERRINEAU P., ROUDAN L. (dir.), *La politique en France et en Europe*, Presses de Sciences-Po, Paris, 2007, pp. 123-153.
- MUXEL A., LE HAY V. (avec la collaboration de), « La jeunesse dans la crise du CPE, un an avant l'élection présidentielle de 2007 : protestation, politisation, défiance, distance ? », in *Baromètre*

politique français (2006-2007), CEVIPOF – ministère de l'Intérieur, 1<sup>re</sup> vague, printemps 2006, enquête réalisée par l'IFOP, CEVIPOF/ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Paris, 2006 ([www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague1/synthese/BPF-V1\\_R01\\_AM.pdf](http://www.cevipof.msh-paris.fr/bpf/barometre/vague1/synthese/BPF-V1_R01_AM.pdf)).

MUXEL A., RIOU C., LE HAY V., *La participation politique des jeunes en France*, EUYOUNPART, rapport national France, note de recherche, Fondation nationale des sciences politiques/CEVIPOF, Paris, mars 2005 ([www.cevipof.msh-paris.fr/publications/notes\\_etudes/XVI-NotesEtudes.pdf](http://www.cevipof.msh-paris.fr/publications/notes_etudes/XVI-NotesEtudes.pdf)).

PERCHERON A., *La socialisation politique*, Armand Colin, Paris, 1993.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C., « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et statistique*, n° 372, 2004, pp. 3-39.

*Revue française de science politique*, dossier « Dimensions de la socialisation politique », n°s 2-3, vol. LII, avril-juin 2002.

ROUDET B., TCHERNIA J.-F., « Une présence active dans un milieu associatif en évolution », in GALLAND O., ROUDET B. (dir.), *Les valeurs des jeunes : tendance en France depuis 20 ans*, L'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesses », Paris/Marly-le-Roi, 2002, pp. 149-175.

SIMÉANT J., « Un humanitaire "apolitique" ? Démarcations, socialisations au politique et espaces de la réalisation de soi », in LAGROYE J., *La politisation*, coll. « Socio-histoires », Belin, Paris, 2003, pp. 163-196.

TALPIN J., « Jouer les bons citoyens : les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, n° 75, vol. XIX, 2006, pp. 13-31.

*15-35 ans : les individualistes solidaires*, SCP Communication/Fondation de France, Maisons-Alfort/Paris, février 2007 ([www.fdf.org/download/valeurs\\_jeunes\\_fdf.pdf](http://www.fdf.org/download/valeurs_jeunes_fdf.pdf)).

CHANTIERS DE  
LA JEUNESSE

COMPAGNONS  
BÂTISSEURS

VOLONTARIAT  
DE SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE

SERVICE CIVIL  
VOLONTAIRE

SERVICE  
VOLONTAIRE  
EUROPÉEN